



Projet d'arrêté sur les fiches CEE : nous appelons à une concertation préalable indispensable et à une méthode de travail sur la 6^{ème} période.

Un projet d'arrêté envisage la suppression de 11 fiches CEE (Certificats d'Économies d'Énergie), notamment applicables aux secteurs industriel et tertiaire. Ces fiches constituent pourtant un levier essentiel pour accélérer la transition énergétique et atteindre les objectifs nationaux de décarbonation.

Nous déplorons que cette annonce, soudaine et sans étude d'impact partagée, ait été formulée sans concertation avec les filières concernées: industriels équipementiers, consommateurs d'énergie, concepteurs, installateurs, mainteneurs... qui représentent de nombreux sites de production, de nombreux emplois et un savoir-faire français. Elle remet en cause la visibilité et la stabilité d'un dispositif générant des travaux mobilisant des investissements concrets dans la décarbonation de l'industrie et des bâtiments tertiaires. Cette décision concerne, en effet, près de 27% des délivrances de CEE depuis le début de la cinquième période et 20% du volume des CEE engagés.

Supprimer ces fiches du jour au lendemain risquerait de mettre à l'arrêt de nombreux projets en cours, alors même qu'ils contribuent activement à la réduction des émissions de CO₂ et à la diminution de la vulnérabilité énergétique de l'industrie.

Nous appelons donc à :

- un **report de la publication de l'arrêté**, afin de laisser la place à
- une **concertation élargie avec l'ensemble des parties prenantes**,
- et à une **révision ciblée des fiches concernées**, afin de préserver un équilibre entre efficacité économique, stabilité des filières et soutenabilité du dispositif.

Au-delà de la suppression de ces 11 fiches, il est indispensable que nos filières soient davantage associées aux prises de décision concernant les CEE afin de favoriser l'anticipation et la visibilité sur le long terme. En effet, alors que le 6^{ème} période des CEE doit débuter dans 6 mois, nous n'avons pas de visibilité sur ses contours.

À la suite de la réunion du Conseil Supérieur de l'Énergie, nous saluons le report de la décision concernant la suppression de 11 fiches et la modification de 7 autres, désormais renvoyée à une discussion en Comité de Pilotage CEE. Nous réaffirmons notre entière disponibilité pour travailler avec les pouvoirs publics à une solution constructive et équilibrée, au service de la performance énergétique de nos territoires et de la compétitivité des acteurs économiques.

À propos du GIMELEC

Le **GIMELEC** fédère les entreprises de la filière électronumérique française. Nos 210 adhérents conçoivent, fabriquent et déploient les solutions d'électrification, d'automatisation et de digitalisation pour l'industrie, les bâtiments, la mobilité, les infrastructures énergétiques et numériques.

#Énergie #EfficacitéÉnergétique #Industrie #Moteurs

Contact GIMELEC

Joël Vormus - Directeur Affaires Publiques
jvormus@gimelec.fr - 06 12 73 63 00
www.gimelec.fr



Contact PRESSE

Tél. : 06 18 37 75 60 - 01 73 02 46 85
angeliqua@c-commevous.com
www.c-commevous.com

Le **SERCE** représente les Entreprises de la transition énergétique et numérique. Il réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 4000 sites en France.

Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. L'alliance de leur savoir-faire dans l'énergie et le digital leur permet de proposer de nouvelles solutions énergétiques et numériques qui répondent aux enjeux des territoires et des entreprises. Leur capacité à innover dans le "smart" favorise les échanges entre les bâtiments et quartiers, entre la ville et les réseaux (énergie, éclairage public, éco-mobilité...). Membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) - Membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés des entreprises adhérentes au SERCE - CA France : 24,3 Mds €, 135000 salariés.

Contact SERCE

Marielle Mourgues : m.mourgues@serce.fr - Tél. 01 47 20 69 45
www.serce.fr - www.metiers-electricite.com

